

Ce n'est sans doute pas très clair pour moi, mais le ministre veut-il dire que c'est le gouvernement et non pas M. Bouey et la Banque du Canada qui a décidé d'augmenter le taux d'escompte de .75 p. 100 seulement?

Le sénateur de Cotret: J'ai peut-être fait erreur, en effet, honorables sénateurs. C'est une décision de la Banque du Canada à laquelle le gouvernement a entièrement souscrit.

Le sénateur Steuart: Avant ou après qu'elle ait été prise?

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

LES TAUX D'INTÉRÊT

Le sénateur Bird: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé du développement économique. C'est une brève question qui réclame une brève réponse. Compte tenu de la récente hausse des taux d'intérêt, le gouvernement songe-t-il à augmenter les taux d'intérêt sur l'émission actuelle et les émissions antérieures d'obligations d'épargne?

Le sénateur de Cotret: Je prends volontiers note de cette question. Je ne peux pas y répondre maintenant, mais je m'efforcerai de la faire très prochainement.

LE COMMERCE INTERNATIONAL

LA POLITIQUE CONCERNANT LA VENTE DE RÉACTEURS CANDU

[Français]

Le sénateur Lamontagne: Étant donné le grand attachement de ce gouvernement au libre accès à l'information, je voudrais poser ma question au ministre d'État chargé du Développement économique et lui demander s'il pourrait déposer en cette Chambre le long mémoire de 26 pages, disent les journaux, que le gouvernement d'Argentine a fait parvenir au gouvernement canadien pour expliquer les raisons qui l'ont motivé à ne pas acheter Candu.

[Traduction]

Le sénateur Flynn: C'est peut-être une question qu'on devrait présenter par écrit.

Le sénateur Perrault: C'est une question bien simple.

Une voix: Un simple «oui» ou «non» suffirait.

[Français]

Le sénateur de Cotret: Je n'y vois aucune objection. Il me fera même plaisir de présenter le mémoire. Je n'y vois aucune objection à le présenter. Toutefois, je ne suis pas certain si c'est un mémoire qui a été présenté au gouvernement canadien, ou si c'est une déclaration qui a été faite par le gouvernement d'Argentine. Ce n'est certainement pas quelque chose qui est classifié ou qui est d'aucune façon...

Le sénateur Lamontagne: La réponse est oui.

Le sénateur de Cotret: Oui.

Le sénateur Lamontagne: J'aurais une question supplémentaire à poser au leader du gouvernement, qui, malgré ses attitudes d'antan, cumule les fonctions de leader du gouvernement et de leader du Sénat.

Étant donné la grande passion qu'a ce gouvernement de consulter les parlementaires et de faire revivre le rôle des

[Le sénateur van Roggen.]

parlementaires à travers les comités; étant donné le discours prononcé aux Nations Unies par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, avec ses allusions défavorables à l'Argentine; étant donné les rumeurs très répandues dans le public, et dans les journaux, d'une division très profonde au sein du cabinet au sujet de la vente de Candu à l'Argentine; étant donné l'intervention beaucoup trop tardive du ministre d'État responsable du Commerce international auprès de l'Argentine qui révèle bien, à mon avis, cette division profonde au sein du cabinet; étant donné, surtout, les graves accusations faites à la télévision contre le gouvernement actuel, et un ministre en particulier à ce sujet, par un très haut fonctionnaire de l'Énergie atomique du Canada, M. Campbell,—ce qui est sans précédent, à mon avis, dans notre système politique,—le leader du gouvernement déférera-t-il le plus tôt possible toute cette affaire à un comité approprié du Sénat?

Le sénateur Flynn: Je remercie le sénateur Lamontagne de son discours!

Le sénateur Lamontagne: Rappelez-vous de vos questions!

Le sénateur Flynn: Je me rappelle fort bien de mes questions; elles n'ont jamais été aussi longues que celle-là. De toute façon, je peux vous dire qu'il n'y a pas d'objection à celle-là, et que, en fait, toute la politique nucléaire du gouvernement sera déferée à un comité. Si ce n'est pas un comité conjoint, ce sera un comité de cette Chambre, mais ce sera tout probablement un comité conjoint et le sénateur Lamontagne pourra s'en donner à cœur joie.

● (1450)

[Traduction]

Le sénateur Haidasz: Honorables sénateurs, je tiens tout d'abord à remercier le sénateur Olson d'avoir décliné toute responsabilité au sujet des deux questions que j'ai posées hier au ministre de l'Industrie et du Commerce et au ministre d'État chargé de l'Agence canadienne de développement international concernant la tentative avortée de vendre un autre réacteur Candu à l'Argentine.

J'aimerais maintenant savoir ce que le ministre de l'Industrie et du Commerce pense des propos qu'a tenus M. Ross Campbell, responsable des ventes internationales de l'Énergie atomique du Canada limitée, qui a imputé à son collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, la responsabilité de l'échec des négociations en vue de la vente d'un réacteur Candu.

Dans le même ordre d'idées, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises jusqu'à maintenant pour améliorer la livraison des réacteurs Candu et la qualité des services, y compris la fourniture de l'eau lourde?

Le sénateur de Cotret: Honorables sénateurs, je tiens à dire tout d'abord que je désapprouve totalement les propos de M. Campbell. Je les trouve outrés et à mon avis les faits démentent ses allégations au sujet du rôle que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait joué selon lui dans cette affaire. Les entretiens que nous avons eus par la suite avec le gouvernement de l'Argentine ont parfaitement rétabli les faits à cet égard. J'estime que M. Campbell a tenu là des propos malheureux que je ne saurais corroborer. Ils sont erronés, mensongers et trompeurs. La réalité les dément.